

**COMMUNE DE CASSEL
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU MERCREDI 7 mai 2025
Salon d'honneur de la mairie**

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CASSEL s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique JOLY, Maire, au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation faite par le Maire le 30 avril deux mil vingt-cinq.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL

Ouverture de la séance à 18h30.

Membres présents (par ordre alphabétique) :

1. Matthias BEUN
2. Francis DECOSTER
3. Anne DEKEYSE
4. Charlotte DELAHOTTE-COUSIN
5. Laure DEMARCQ-FRANÇOIS
6. François DEQUIDT
7. Nadine FERIAU
8. Simon JODOGNE
9. Dominique JOLY
10. Émile-Henri MACKÉ
11. Frédéric POTISEK
12. Wanita QUAEGEBEUR
13. Gérard QUAHEYBEUR
14. Marie-Andrée VANHOVE

Membres absents ayant donné pouvoir :

15. Julie DEBLIECK donne pouvoir à Charlotte DELAHOTTE-COUSIN
16. Elsa LAMOUREUX donne pouvoir à Francis DECOSTER

Membres absents :

17. Angélique DEWAELE
18. Fabrice DUHOO
19. Stéphanie HAVÉZ-BEUTIN

Le quorum est atteint.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Anne DEKEYSER est nommée secrétaire de séance.

DECISIONS MODIFICATIVES – REGULATION IMPUTATION BUDGETAIRE

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
DF 023 / 023	Virement à la section d'investissement		250 000,00
Total		0,00	250 000,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
RF 77 / 7751	Produits des cessions d'immobilisations		250 000,00
RI 021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation		250 000,00
RI 024 / 024 / OPFI	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	250 000,00	
Total		250 000,00	500 000,00

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Monsieur le Maire indique que cette décision modificative fait suite, à la demande du service de gestion comptable et que le montant de la recette correspond à la vente de la Chapelle des Jésuites. Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré le futur acquéreur, qui avance bien dans son projet, notamment avec l'ABF. Il rappelle que le compromis a été signé en novembre 2024, après négociation avec le diocèse.

Monsieur Jodogne souhaite que le montant de l'épargne brute de la commune au 31/12/2024 ainsi que la capacité de désendettement de la commune soient communiqués à l'ensemble des élus.

Fin de séance 18h40.

CASSEL, le 07 mai 2025

La Secrétaire,

Anne DEKEYSER



Le Maire,

Dominique JOLY